

Le 18 juin 2014

Monsieur Christian LEYRIT
Président de la
Commission nationale du débat public
244 bd St Germain
75007 PARIS

Monsieur le Président,

Lors de nos contacts en vue de la préparation du débat certains acteurs ont souhaité que soit réalisée une expertise complémentaire sur une liaison directe Rennes-Nantes sans desserte de Notre-Dame des Landes, ces acteurs, opposés à la réalisation de l'aéroport du grand ouest, estimant qu'il ne se réaliserait pas.

Cette demande a été formalisée par les élus EELV des conseils régionaux des régions de Bretagne et Pays de la Loire, par le Collectif d'élus doutant de la pertinence de l'aéroport ainsi que par l'association France Nature Environnement et ses associations en Bretagne et Pays de la Loire.

C'est pourquoi la commission particulière demande qu'en application de l'article R 121-7 IV du code de l'environnement la CNDP décide une expertise complémentaire sur cette liaison directe.

Compte tenu des brefs délais du débat public cette expertise pourrait être réalisée à partir des études déjà réalisées par Réseau ferré de France. La demande porte, selon les interlocuteurs, soit sur une desserte par Redon, éventuellement avec évitement de cette ville, soit par Châteaubriant. L'expertise complémentaire pourrait aussi porter non seulement sur les tracés et leur coût, sur la desserte qui pourrait être envisagée (fréquence) mais également sur le bilan socio-économique de la variante.

Nous vous prions de croire, monsieur le président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la commission particulière



Olivier Guérin, président

Monsieur Olivier Guérin
Président de la Commission Particulière du Débat
Public "LNOBPL"

CPDP LNOBPL

107 Avenue Henri Fréville

CS 10704 35207 Rennes Cedex 2

Nantes, le 27 mai 2014

Monsieur,

Nous vous écrivons suite à la rencontre d'avril dernier, à votre demande, au sujet du débat public prévu sur le projet de "Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire" (LNOBPL).

Nous prenons acte de l'organisation de ce débat qui a déjà été reporté à plusieurs reprises à cause d'informations incomplètes.

Nous vous contactons aujourd'hui uniquement au sujet de la liaison Nantes Rennes. Nous constatons en effet que tous les scénarii concernant la liaison des deux capitales régionales sont régis par la volonté de proposer des dessertes à l'aéroport de Notre-Dames-des-Landes. Or, pour les écologistes, ce projet d'aéroport est inutile, couteux et aberrant d'un point de vue du respect de l'environnement. Et, compte tenu notamment de la demande de la Commission des pétitions du Parlement européen qui vise à obtenir du gouvernement français davantage d'éléments solides et tangibles sur les aspects environnementaux, les écologistes considèrent l'aéroport comme de plus en plus hypothétique ; ou du moins reporté dans un futur indéterminé. Un abandon qui ne dit pas son nom...

Débattre de la liaison ferrée Nantes Rennes ne consiste pas à débattre de ce projet d'aéroport que nous combattons. C'est pourquoi, nous estimons que la question de sa desserte ne peut être un préalable au débat public que vous êtes chargé d'organiser.

Ainsi, nous sollicitons la CPDP pour que le débat public sur l'amélioration de la liaison ferroviaire Nantes Rennes puisse avoir lieu en ne tenant pas compte d'une desserte de Notre-Dames-des-Landes. Des études complémentaires pourraient envisager l'optimisation de l'existant et/ou la création de parties de voies nouvelles. Etudes qui permettraient aussi de mettre en avant les impacts sociaux et économiques pour le territoire de ces nouveaux scénarii.

En souhaitant vivement que notre demande soit acceptée par la Commission Particulière du Débat Public, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Jean-Philippe Magnen, Président du groupe EELV au Conseil régional des Pays de la Loire

Michel Perrier, Conseiller régional EELV membre de la Commission Transport du Conseil régional des Pays de la Loire

Elen Debost, Secrétaire régionale EELV Pays de la Loire

René Louail, Président du groupe EELV au Conseil régional de Bretagne

Gaëlle Rougier, Conseillère régionale du groupe EELV au Conseil régional de Bretagne

Michèle Le Tallec et Jean-Pierre Trillet, Co-secrétaires régionaux EELV Bretagne

M/0 CALLET.



Monsieur Olivier Guérin
Président de la Commission Particulière du
Débat Public "Lignes Nouvelles Ouest
Bretagne Pays de la Loire"
Commission Particulière du Débat Public
107 Avenue Henri Fréville
CS 10704 35207 Rennes Cedex 2

Paris, le 12 juin 2014

Objet : Etudes Variantes du projet - Axe Nantes/Rennes et fret

Monsieur le Président,

Attachées au report modal de la route vers le fer, nos associations FNE Pays de la Loire, IVINE, UMIVEM, CANE, Bretagne Vivante et ERB entendent participer de façon active au débat public relatif au projet ferroviaire Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire, dont vous avez été chargé de l'animation.

Nous avons ainsi l'honneur de solliciter de votre part que vous demandiez au porteur de projet d'engager les études nécessaires à la présentation lors du débat public :

- D'une variante Nantes-Rennes, sans passage par Notre Dame des Landes avec évitement de Redon et en modernisant le réseau (suppression de tous les passages à niveau par exemple). Ce scénario de modernisation doit figurer d'une façon complète dans l'étude du maître d'ouvrage. Il doit être présenté à décharge (coût important par rapport au gain, ou équilibre économique.).
- sur le potentiel fret de l'ensemble des régions Bretagne et Pays de la Loire

À la lecture des premiers documents concernant l'axe Nantes / Rennes, nous constatons que chacun des scénarii présentés à ce stade envisage la desserte du projet d'aéroport du Grand-Ouest. Les très fortes incertitudes entourant ce projet, qui fait notamment l'objet d'une procédure précontentieuse engagée par la Commission européenne, devraient nécessairement conduire à la présentation lors du débat public de variantes tenant en compte un possible abandon de ce projet. À défaut de présentation de ces variantes, l'absence de réalisation du projet d'aéroport remettra en cause la pertinence des études produites dans le cadre du débat public, entraînant *a minima* un retard important dans la modernisation de l'axe Nantes / Rennes.

Nous estimons en outre, Monsieur le Président, qu'il est essentiel que le dossier du débat public fasse état, s'agissant de chacun des axes concernés :

- De l'évaluation du coût du projet selon différentes hypothèses de calendrier de réalisation et de possibilités de financement ;
- Des conséquences possibles d'une envolée brutale du cours du pétrole ;



- De la consistance des services visés pour le transport de voyageurs et de marchandises à des horizons déterminés pouvant être 2030 et 2040 et la stratégie mise en œuvre pour atteindre ces objectifs.

De l'inclusion de ces différents éléments dans le dossier du débat public à venir dépend la qualité de l'information et de la participation qui entoureront celui-ci.

Espérant que vous saurez prendre en compte les demandes ci-dessus formulées, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos considérations distinguées.

Pour France Nature Environnement et ses associations en Bretagne
et Pays de La Loire

Michel DUBROMEL, Trésorier adjoint et pilote du réseau transports
et mobilités durables de France Nature Environnement

ACIPA

à Monsieur le Président de la CPDP

Objet : demande d'étude d'un 5^{ème} scénario pour la liaison Rennes - Nantes

Notre Dame des Landes, le 12 juin 2014

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre rencontre avec des représentants de notre association le 3 juin dernier. Vous nous y avez présenté les modalités du débat public prévu à l'automne sur les liaisons ferroviaires Bretagne – Loire-Atlantique. Nous vous remercions de l'accueil qui nous a été réservé. Cette rencontre nous a donné l'occasion de vous dire combien nous avons été déçus et désillusionnés par le débat public de 2003 sur le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. Comment espérer que ce nouvel exercice se déroule cette fois de manière réellement démocratique et objective ?

Nous avons pris connaissance de la *Présentation synthétique du projet* qui nous amène à 3 remarques :

1. Les 4 scénarios présentés comportent une desserte du site prévu pour le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. Comme vous le savez, notre association a pour objet de s'opposer à la réalisation de ce projet que nous jugeons inutile, coûteux et dépassé. Aucun scénario n'envisage l'abandon de ce projet qui est pourtant aujourd'hui une hypothèse crédible. C'est très dommageable pour la crédibilité et la sérénité de ce débat.
2. Sur les 4 scénarios présentés, 3 comportent des tronçons de lignes nouvelles dévoreuses de terres agricoles, 1 seul est l'amélioration d'une ligne existante. Ceci va à l'encontre des règles issues du Grenelle de l'Environnement : Eviter, Réduire, Compenser.
3. Concernant la liaison Rennes - Nantes, la ligne existante passant par Châteaubriant qui permettrait de respecter les règles pré-citées n'a pas été étudiée.

C'est pourquoi, afin que le débat soit ne soit pas considéré, à juste titre, comme une formalité sans réel fondement, nous demandons a minima que soit mis à l'étude et présenté un 5^{ème} scénario avec la ligne existante par Châteaubriant, ainsi que des variantes tenant compte de l'abandon possible du projet de Notre-Dame-des-Landes. Enfin, nous nous réservons la possibilité de ne pas prendre part à un débat qui ne serait que de façade et de le faire savoir.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous assurons, Monsieur le Président, de nos meilleures salutations.

Les coprésidents de l'ACIPA

Dominique Fresneau – Anne Marie Chabod – Christian Grisollet

Contact : Dominique Fresneau : 06 71 00 73 69



à Monsieur le Président de la CPDP

Objet : demande d'étude d'un 4^{ème} scénario des liaisons ferroviaires Bretagne-Loire Atlantique

Notre Dame des Landes, le 6 juin 2014

Monsieur le Président de la commission de débat public,

Notre association a été reçue le lundi 26 Mai dernier par Messieurs Bonté et Radureau qui nous ont présenté les modalités pratiques du débat public qui commencera à l'automne sur les liaisons ferroviaires Bretagne-Loire Atlantique. Nous tenons à les en remercier sincèrement car l'échange a été très constructif et nous a permis de constater de réelles améliorations dans les procédures envisagées par rapport à l'expérience malheureuse que nous avons vécue en 2003 sur le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. En effet, nous aurions beaucoup à dire sur les failles démocratiques que nous avons alors découvertes. Nous espérons vivement qu'il y aura cette fois place pour une véritable confrontation des points de vue.

Comme vous le savez, notre association se bat depuis des années contre le projet de transfert de l'aéroport de Nantes, projet que nous jugeons inutile, coûteux et destructeur. A ce titre nous sommes évidemment concernés par la liaison entre Rennes et Nantes qui fait partie du Débat Public que votre commission va mener.

Il est effectivement important que Rennes et Nantes soient reliées par le rail avec une liaison rapide et cadencée. Mais les scénarios soumis au débat n'envisagent pas la non réalisation de l'aéroport de Notre Dame des Landes ce qui pourtant une hypothèse crédible... Les tracés aboutiraient soit à passer une nouvelle ligne dans le tissu urbain de Nantes (où est-ce possible ?) soit à arriver par l'Ouest, c'est-à-dire par le tunnel ferroviaire de Chantenay qui pose de véritables problèmes de sécurité.

Nous sommes très surpris de constater que le maître d'ouvrage n'envisage pas une solution pourtant fort intéressante : celle qui consisterait à passer par Châteaubriant en faisant évoluer la liaison tram-train vers un TER performant. Il nous semble qu'il y a là une opportunité à étudier. Nous regrettons vivement que la Région Pays de la Loire n'ait pas anticipé cette possibilité au moment de la réouverture de la ligne Nantes-Châteaubriant. Les choix d'un matériel de type tram-train, d'ailleurs commandé avant l'enquête d'utilité publique..., aboutit à ce jour à une situation totalement ubuesque puisque les voyageurs en gare de Châteaubriant doivent passer d'un tram-train sur le tronçon qui va vers Nantes à un TER sur le tronçon qui va vers Rennes.

Evidemment, on comprend ce choix ainsi que les hypothèses de RFF soumises au débat puisque tout tourne autour de la volonté de réaliser à tout prix un nouvel aéroport.

Pour notre part, persuadés que cet aéroport ne doit pas être construit à Notre Dame des Landes, nous souhaitons que soit mise au débat et donc fasse l'objet d'une étude préliminaire, la proposition d'un TER performant entre Nantes et Rennes, passant par Châteaubriant et pouvant se connecter avec l'étoile ferroviaire existant déjà vers le sud Loire et l'actuel aéroport.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, et dans l'espoir d'une réponse positive, nous vous assurons, Monsieur le Président, de nos salutations les meilleures,

Les coprésidents du Cédpa : Françoise Verchère, Jean Paul Naud, Isabelle Loirat

Contact : Françoise Verchère : 06 73 37 67 76